LA SANTÉ EST UN DROIT

Rapport d'activité
& d'empreinte mutualiste
2024

GROUPE VYV

MANIFESTE

Bénéficier de soins de qualité et d'une bonne prise en charge… Obtenir un rendez-vous médical sans attendre, où que l'on vive… Habiter dans un logement sain et confortable, adapté aux défis du quotidien et de l'avancée en âge…

Tout cela ne va pas de soi.

Le monde traverse des bouleversements majeurs : sous tension, notre système de protection sociale fait face à des défis sans précédent, les inégalités se creusent en matière d'accès aux soins.

Plutôt que la fatalité, nous avons choisi l'action.

Plus qu'une conviction, le droit à la santé est un droit fondamental. Un droit qui se construit tout au long de la vie, dans l'accès aux soins et à la prévention, dans la qualité de notre cadre de vie et la richesse de nos liens sociaux.

Nous voulons rendre ce droit effectif : c'est notre raison d'agir.

Riche de ses valeurs mutualistes, notre groupe porte ce combat au quotidien avec ses collaborateurs, ses élus au sein des territoires.

Nous voulons avoir un impact positif et durable : c'est notre empreinte mutualiste.

Notre ambition est de transformer la société en profondeur, replacer l'humain au cœur des choix, faire de la solidarité un moteur d'innovation et de progrès.

Plutôt que d'espérer un monde plus solidaire, nous agissons en innovant pour l'avenir.

SOMMAIRE

6 Les faits marquants de l'année 2024
8 L'édito
10 Le Groupe VYV en bref

13 RENDRE LA SANTÉ ACCESSIBLE À TOUS
14 Des enjeux multiples dans un monde en mutation
15 Notre vision : le droit à la santé pour tous

19 PROTÉGER LE PLUS GRAND NOMBRE
20 Nos solutions pour une protection globale
26 La prévention, un axe différenciant
28 Une offre de soins de qualité
32 L'habitat, un déterminant de santé essentiel

35 CONJUGUER PERFORMANCE ÉCONOMIQUE, SOLIDAIRE ET ENVIRONNEMENTALE
36 Une stratégie au service d'une performance solidaire

39 FÉDÉRER ET MOBILISER NOS PARTIES PRENANTES
40 Nos élus, garants de notre engagement
42 Nos collaborateurs, notre richesse
46 Solidaires et engagés pour transformer la société
47 Un groupe ouvert, bien intégré à son écosystème
48 Un acteur engagé de l'économie sociale et solidaire

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

2

DYNAMISME

L'année 2024 s'est illustrée par une forte dynamique commerciale, avec une croissance de 9 % du chiffre d'affaires des assurances collectives en santé et prévoyance et une augmentation de 14 % des nouveaux contrats en prévoyance individuelle. La Maison des Obsèques, elle, affiche une hausse de 7 % de son chiffre d'affaires.

UMR GROUPE VYV

DISTINCTION

L'UMR remporte deux prestigieuses récompenses : le trophée du Meilleur PER 2024 et le label Meilleur Conseil Épargne, tous deux attribués par le magazine *Challenges*. Une belle reconnaissance pour ce spécialiste de l'épargne retraite (voir page 24).

MNT GROUPE VYV

60 ANS !

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) a fêté ses 60 ans d'engagement et de progrès dans la fonction publique territoriale. Depuis sa création en 1964, la MNT a en effet toujours conservé la même ligne directrice : offrir une protection sociale efficace et solidaire à l'ensemble des agents des services publics locaux.

2

mgen GROUPE VYV

CHAMPIONNES

MGEN lance le programme MGEN Championnes Club®, un engagement autour de trois grands piliers d'actions : favoriser la pratique sportive féminine en régions, soutenir les ligues professionnelles féminines de basketball et de handball, donner de la visibilité aux ambassadeurs du sport féminin.

GROUPE VYV

PROSPECTIVE

À quoi pourrait ressembler notre société en 2040, alors qu'elle fait face à des bouleversements écologiques, sociaux et sanitaires inédits ? Pour tenter de répondre à cette question, le Groupe VYV a développé une démarche de prospective originale, fondée sur la création de quatre scénarios contrastés. Cette approche explore des futurs divergents afin de mieux cerner les vulnérabilités en matière de santé à l'horizon 2040. L'ensemble de ces travaux a été restitué dans le cahier prospectif *Demain, tous et toutes vulnérables ?*, publié fin 2024.

SANTÉ & ENVIRONNEMENT

Le prix Santé & Environnement a été créé dans le prolongement de la convention interne sur le climat organisée par le Groupe VYV en 2023. Objectif : promouvoir les projets portés par les entités du groupe qui contribuent au développement de la santé mentale et physique dans un contexte de dérèglement climatique. La première édition s'est déroulée en décembre.

0

2

Harmonie mutuelle GROUPE VYV

ÉCO-SANTÉ

Agir plus tôt, plus vite, autrement… Harmonie Mutuelle a inauguré sa démarche d'Éco-santé. Issue d'une réflexion collective, cette initiative propose à ses différents publics des gestes simples pour concilier efficacité sanitaire, soutenabilité du système de santé et préservation de l'environnement.

VIVOPTIM

PRÉVENTION

Vivoptim, programme innovant de prévention santé combinant technologies numériques, accompagnement humain et personnalisation, est désormais déployé auprès de l'ensemble des adhérents des mutuelles du groupe (voir page 27).

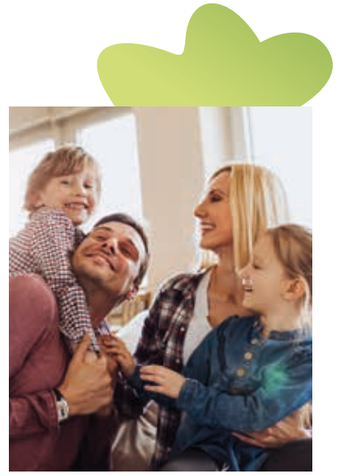

écoute santé
UNE SOLUTION DU GROUPE VYV

ACCOMPAGNEMENT

Le service Écoute Santé a été lancé dans l'ensemble des logements du Groupe Arcade-VYV. Cette initiative innovante vise à améliorer le bien-être des locataires en leur proposant des services de santé et d'accompagnement (voir page 33).

4

vyv³

OPTIQUE ET AUDITION

En septembre 2024, VYV³ a créé une SAS à capitaux mutualistes afin de gérer et développer les filières santé visuelle et auditive pour le compte des entités VYV³ Île-de-France, VYV³ Sud-Est et de la future VYV³ Auvergne-Rhône-Alpes. Objectifs : devenir un leader en santé visuelle et auditive, être plus présent dans les bassins de vie majeurs.

vyv écoute & solutions

ÉCOUTE & SOLUTIONS

Lancé le 1er janvier 2025, VYV Écoute & Solutions est le nouvel opérateur d'assistance et de services du Groupe VYV. Rassemblant les activités historiques de RMA, SeniorAdom et, à compter de 2026, VYV International Assistance, il permettra à tous les bénéficiaires d'affronter plus sereinement les difficultés de la vie : précarité, hospitalisation, perte d'autonomie…

vyv solidaires

SOLIDARITÉ

Créée en 2022, VYV Solidaires a continué à se développer et se diversifier avec le concours de nombreux élus et salariés du Groupe VYV. Quelque 1 000 collaborateurs et élus se sont mobilisés dans les territoires autour des actions et événements organisés ou relayés par l'association. (voir page 46).

L'ÉDITO

STÉPHANE JUNIQUE, PRÉSIDENT DU GROUPE VYV ET DE VYV³
ET **DELPHINE MAISONNEUVE,** DIRECTRICE GÉNÉRALE DU GROUPE VYV ET DE VYV³

S. J. : En 2024, le Groupe VYV a conforté sa place d'acteur mutualiste central, promoteur d'une santé accessible à tous.

L'action combinée de ses trois métiers (assurance, soins et accompagnement, logement) a permis à notre groupe d'être au rendez-vous de la croissance, de faire preuve de résilience et de répondre aux attentes affinitaires, tout en continuant d'anticiper les grandes évolutions de notre société.

À l'échelle mondiale, l'heure est aux incertitudes entre tensions exacerbées entre États et recul des libertés fondamentales. Au niveau national, le contexte des finances publiques et de l'organisation du système de santé pèse sur la confiance des Français pour qui l'accès aux soins et le financement de la protection sociale sont des sujets de préoccupation majeurs. En dépit de ce contexte incertain, le Groupe VYV s'impose comme acteur de protections et de stabilité pour proposer au plus grand nombre le meilleur niveau de services et d'accompagnement.

C'est ainsi que le Groupe VYV et ses maisons protègent plus de 10 millions de Français, soignent plus de 6 millions de personnes et logent plus de 400 000 habitants. Cette responsabilité nous oblige et engage les militants mutualistes du groupe et les collaborateurs à proposer de nouvelles solutions. Dans cet esprit, nous consacrons 25 % de notre résultat avant impôt à des actions à impact social ou sociétal et renforçons notamment notre stratégie de prévention via le sport santé et la santé mentale.

Plus que jamais, nous continuons à reconnaître le logement comme un véritable déterminant de santé. Notre développement s'est ainsi poursuivi cette année avec 4 320 nouveaux logements sociaux livrés et 6 000 logements en cours de labellisation « logement santé ».

Derrière ces chiffres se dessine la réalisation de nos combats pour rendre effectif le droit à la santé.

D. M. : La transformation de nos métiers et de nos organisations telle que projetée dans notre plan stratégique VYV 2025 arrive à maturité et nous permet une meilleure performance collective.

Dans un contexte concurrentiel accru, et alors que les fonctions publiques basculent dans le champ des contrats collectifs, notre groupe a ainsi remporté de belles victoires commerciales en 2024 et en 2025, marquées par une progression de 9 % de notre chiffre d'affaires en santé et prévoyance collectives. Harmonie Mutuelle a ainsi remporté le marché des personnels civils du ministère des Armées ou, avec Mutex, celui de la prévoyance du ministère de l'Agriculture ; MGEN celui des ministères sociaux et le marché majeur de l'Éducation nationale. MNT a, pour sa part, remporté la prévoyance du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et de 9 centres de gestion.

Cette attractivité est portée par les maisons et par le Groupe VYV dont la marque a poursuivi son déploiement avec le développement de VYV Dentaire sur 150 centres, et de VYV Domicile sur 111 agences. À partir de mi-2025 apparaîtront les marques VYV Équipement Médical et VYV Ambulance.

Enfin, VYV³ poursuit le renforcement de son ancrage sur les territoires avec la création d'une SAS à capitaux mutualistes destinée à porter le développement de la filière santé visuelle et auditive en Île-de-France, en Auvergne-Rhône-Alpes et dans le Sud-Est. Le travail de régionalisation permet de renforcer notre présence et nous sommes très fiers de la création de VYV³ Cœur d'Aquitaine.

Ces résultats sont le fruit de la mobilisation conjointe des 10 000 élus et des 48 000 collaborateurs du Groupe VYV.

Afin de renforcer notre performance solidaire, l'engagement des collaborateurs revêt une importance capitale. Depuis 2022, nous avons mis en place une enquête d'engagement, outil annuel qui permet de mesurer l'engagement de nos collaborateurs. Elle est désormais déployée auprès de l'ensemble des collaborateurs de nos maisons. En 2024, nous avons obtenu un score global de 6,9 sur 10, en légère hausse et toujours supérieur à la moyenne nationale de 6,6. Ces résultats permettent à notre groupe d'identifier des axes de progrès communs et de capitaliser sur ses points forts afin d'améliorer la fidélisation interne et l'attractivité externe.

Dans le but d'accroître cette attractivité, nous avons lancé en février 2024 une première campagne de communication renforçant notre marque employeur. Adaptable à chaque maison, cette campagne met en lumière des collaborateurs partageant leur expérience authentique. Elle a permis d'attirer des talents, avec 24 000 candidatures supplémentaires sur notre site de recrutement et 28 millions d'impressions cumulées sur les deux vagues sponsorisées sur les réseaux sociaux.

S. J. : En 2025, le combat pour la santé restera la boussole de l'action du Groupe VYV.

Les évolutions de la démographie, du travail, de l'environnement, l'arrivée massive de l'intelligence artificielle et l'automatisation sont autant de sujets qui impacteront la santé des Français. Elles constituent pour le Groupe VYV des raisons d'agir pour répondre avec efficience et humanité aux enjeux du vieillissement, du financement durable de la protection sociale ou de préservation de notre environnement.

Une conviction a présidé à la création du Groupe VYV en 2017 : la santé doit être un droit inaliénable pour tous, pas un privilège. Nous continuerons de bâtir avec les acteurs publics un système de santé solidaire, basé sur la solidarité et l'équité, accessible, équitable et durable pour tous.

C'est ce qui nous a engagés à repenser l'action sociale pour les adhérents heurtés par la vie et à poursuivre sur les territoires des investissements à hauteur de 126 millions d'euros en 2024, consacrés à l'innovation en santé tout comme pour rénover, construire et acquérir des établissements de soins et d'accompagnement.

Cette conviction originelle guidera, plus que jamais, les travaux qui mèneront à l'adoption du nouveau plan stratégique qui prendra le relais de VYV 2025.

LE GROUPE VYV EN BREF

Union Mutualiste de Groupe (UMG) créée en 2017, le Groupe VYV est issu du rapprochement de plusieurs mutuelles et acteurs de l'économie sociale et solidaire. Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, il défend le droit à la santé pour tous et incarne la force du collectif.

CHIFFRES-CLÉS

10,6 millions de personnes protégées

11,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires

Plus de **106 500 entreprises** clientes

1 800 établissements de soins et d'accompagnement

Plus de **215 000 logements** dont **88 %** en locatif social

48 000 collaborateurs

10 000 élus locaux et militants, dont près de **2 600 délégués** élus parmi les adhérents

Thomas Blanchette, président d'Harmonie Mutuelle

« Harmonie Mutuelle accompagne ses adhérents et entreprises clientes en santé, prévoyance, épargne retraite et prévention. Première mutuelle santé de France, nous avons conforté cette position en 2024 grâce à des résultats solides et à la confiance de nos clients. Notre modèle de redistribution et le mouvement Éco-santé permettent à nos adhérents d'agir plus tôt, plus vite et autrement sur leur santé. Cette dynamique positive nous permet d'investir, avec le Groupe VYV et ses composantes, pour renforcer et pérenniser notre modèle, au service de nos adhérents. »

Didier Bée, président de la MNT

« La MNT est aux côtés des agents des services publics locaux et des collectivités territoriales. Notre appartenance au Groupe VYV renforce notre capacité à répondre aux besoins des agents territoriaux. Cette synergie permet d'offrir une approche globale pour améliorer l'accessibilité aux soins et à la prévention et contribuer au bien-être de celles et ceux qui font le choix de servir leurs concitoyens. Depuis 60 ans, nous restons fidèles à notre mission d'utilité sociale tout en nous adaptant aux réalités du terrain. »

Guy Cazimir, président de la MMG

« Forte de 92 ans d'ancrage aux Antilles-Guyane, la MMG œuvre aux Antilles-Guyane pour garantir une protection sociale accessible et solidaire. Acteur de proximité, elle s'engage pour la qualité des soins, la prévention et l'accompagnement des populations. Membre fondateur du Groupe VYV, la MMG s'appuie sur les synergies du groupe pour développer son action et consolider sa place dans les territoires ultramarins. »

Matthias Savignac, président de MGEN

« Après des mois de transformation et de travail collectif, avec le soutien du groupe et grâce à sa stratégie d'alliances, MGEN a remporté plusieurs appels d'offres seule ou avec ses alliés. Fière de ces succès et tandis que la protection sociale complémentaire se redessine en France, MGEN confirme son positionnement d'acteur majeur, y compris sur la couverture obligatoire. La reconnaissance des employeurs publics qui nous ont choisis nous oblige à tenir le cap des promesses et des garanties données. MGEN est prête à relever ce défi au bénéfice des agents. »

Anne-Julie Clary, présidente du Groupe Arcade-VYV

« Depuis sa création, le Groupe Arcade-VYV s'est forgé une conviction : pour véritablement améliorer la vie de tous, nous voulons plus que proposer un toit. Nous voulons contribuer à promouvoir la santé par l'habitat. En tant qu'acteur majeur du logement social et membre du Groupe VYV, nous sommes convaincus que l'habitat est un véritable levier de santé. Notre vision est donc claire : nous voulons transformer le logement social en plaçant la santé au cœur de nos projets, comme un critère essentiel de toutes nos actions. Notre combat : le logement santé accessible à tous ! »

RENDRE LA SANTÉ ACCESSIBLE À TOUS

C'est notre raison d'agir : rendre le droit à la santé effectif pour tous, à tous les moments de la vie. Dans un environnement toujours plus complexe et incertain, nous agissons pour que chacun puisse accéder à ce droit fondamental.

DES ENJEUX MULTIPLES DANS UN MONDE EN MUTATION

LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT : UNE MENACE CROISSANTE POUR LA SANTÉ

Les Français sont de plus en plus conscients des risques sanitaires liés aux transformations climatiques et aux pollutions environnementales.

77 % se disent inquiets de **l'impact** des transformations climatiques et écologiques sur **la santé**[1].

25 % des **pathologies chroniques** seraient attribuables à des facteurs environnementaux[2].

15 % des **décès** sont dus à des facteurs environnementaux en Europe[2].

UN SYSTÈME DE SANTÉ SOUS PRESSION

Si **65 %** des Français s'estiment plutôt en bonne santé, l'accès aux soins et le financement de la protection sociale restent des sujets de préoccupation majeurs[1].

50 % des Français ont **du mal à trouver un rendez-vous médical**[1].

89 % pointent le **manque de budget** alloué aux **hôpitaux**[1].

75 % sont préoccupés par l'impact des **nouvelles technologies** et des écrans sur **le développement des enfants**[1].

VIEILLISSEMENT ET MALADIES CHRONIQUES : UN DÉFI À RELEVER

Le vieillissement de la population s'accompagne d'une hausse des maladies chroniques, posant un enjeu majeur pour le système de santé et la prise en charge des seniors[3].

1 Français sur 3 pourrait avoir **plus de 60 ans** (environ 23,6 millions de personnes) en 2060[3].

80 % d'augmentation du nombre des **seniors** en 53 ans[3].

37 % des Français sont touchés par une **maladie chronique**[3].

DES INÉGALITÉS SOCIALES ET SANITAIRES QUI S'AGGRAVENT

La précarité et l'inégalité d'accès aux soins touchent une part croissante de la population, accentuant les disparités territoriales et sociales. Les femmes, qui représentent la majorité des travailleurs et des retraités pauvres, sont particulièrement touchées.

9,1 millions de personnes vivent **sous le seuil de pauvreté** en 2022 en France métropolitaine[3].

+ de **2,4 millions** de personnes sont **en attente d'un logement social** fin 2022[4].

+ de **30 %** de la population française vit dans un **désert médical**[5].

64 % des personnes renonçant à des soins sont des **femmes**[6].

Sources :
1. *Enquête « Les Français, le mieux-vivre et la santé en 2024 » ISPOS/Groupe VYV, mars 2024.*
2. *OMS.*
3. *INSEE.*
4. *Union sociale pour l'habitat.*
5. *Rapport du Sénat.*
6. *Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.*

NOTRE VISION : LE DROIT À LA SANTÉ POUR TOUS

Face aux nombreux défis que traverse la protection sociale, nous agissons concrètement pour apporter des réponses toujours plus solidaires et innovantes, au service de toutes et tous. Un engagement profondément ancré dans notre modèle mutualiste.

Un modèle de valeurs : le mutualisme

Né du besoin de protection des populations face aux aléas de la vie, le mutualisme a toujours su se réinventer. Il repose sur des principes forts : la primauté de l'humain, la non-lucrativité, un fonctionnement démocratique, la solidarité et l'inclusion. Les structures mutualistes, en lien direct avec les territoires et les besoins des populations, œuvrent pour le bien commun. Parce qu'il privilégie une vision à long terme, ce modèle est particulièrement adapté aux mutations démographiques, écologiques et sanitaires à l'œuvre. Véritable moteur d'innovation, il permet d'imaginer de nouvelles offres et services en faveur d'une protection sociale durable, sans jamais renier ses valeurs fondatrices.

Une raison d'agir : rendre le droit à la santé effectif pour toutes et tous

Faire du droit à la santé une réalité concrète est la raison d'agir du Groupe VYV, le cœur même de son engagement. Un principe fondamental qui concerne l'ensemble de la société et engage pleinement le groupe, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Plutôt que de nous en tenir aux constats ou à l'indignation, nous avons choisi la voie de l'action, en proposant des solutions concrètes. Notre ambition : garantir à chacun un accès équitable et digne aux soins et services essentiels.

UN ENGAGEMENT MILITANT QUI SE TRADUIT DANS LES AXES STRATÉGIQUES DU PLAN VYV > 2025

AXE 1
Accroître notre **impact positif sur la société** et développer notre **empreinte mutualiste**

AXE 2
Accélérer notre développement pour **concrétiser notre manifeste** auprès du plus grand nombre

AXE 3
Améliorer notre performance pour être concurrentiel durablement et investir

AXE 4
Renforcer notre **identité d'employeur et d'opérateur de référence** sur nos activités

Des convictions portées auprès du grand public

En 2024, le groupe a réaffirmé son combat pour le droit à la santé pour tous au travers de sa campagne publicitaire grand public « Les portes de la santé », diffusée en plusieurs vagues tout au long de l'année sur les chaînes de télévision nationales (TF1, France TV, M6), de la TNT et du CAB SAT. Elle a été complétée par un dispositif digital qui a permis de toucher 40 millions de Français.

54 % **Taux de notoriété assistée du groupe auprès des adhérents (+ 10 points par rapport à 2023)**

Un modèle d'action unique conjuguant trois métiers complémentaires

En affirmant un projet de performance solidaire, le Groupe VYV porte une ambition qui l'oblige. Cette ambition tient en un mot : l'action. À travers ses trois métiers – l'assurance, le soin et l'accompagnement, le logement – et son socle de valeurs mutualistes, il entend agir de façon positive sur l'ensemble des déterminants de santé.

AGIR SUR TOUS LES DÉTERMINANTS DE SANTÉ

La santé ne se résume ni à l'absence de maladie, ni au seul soin. Le Groupe VYV s'inscrit dans une vision élargie de la santé, inspirée de la définition de l'Organisation mondiale de la santé et du concept « One Health » qui souligne les liens étroits entre santé humaine, environnement et cadre de vie. Cette approche globale s'incarne pleinement dans ses trois métiers complémentaires : l'assurance pour protéger et prévenir, l'offre de soins pour soigner de façon qualitative, avec proximité, ainsi que l'habitat pour agir sur les conditions de vie et le bien-être au quotidien.

3 QUESTIONS À ÉMILIE BANNY

Présidente de la commission Économie sociale et solidaire & Empreinte mutualiste du Groupe VYV

Comment définiriez-vous l'empreinte mutualiste, notion clé présente tout au long de ce rapport ?

« L'empreinte mutualiste repose sur deux dimensions essentielles. D'une part, l'impact concret de nos activités sur notre écosystème – l'environnement, nos parties prenantes, nos collaboratrices et nos collaborateurs… – que nous avons le devoir d'évaluer et d'améliorer en permanence. D'autre part, la trace que nous souhaitons laisser, notre projet de société, qui guide notre engagement. Ce n'est pas seulement ce que nous faisons qui compte, mais aussi la manière dont nous le faisons : en impliquant différents acteurs et en favorisant le dialogue. L'organisation de la convention interne santé environnement, en 2023, illustre parfaitement cette dynamique. »

En quoi le groupe se différencie-t-il des autres acteurs du secteur ?

« Outre la complémentarité de ses trois métiers, le groupe affiche une démarche ambitieuse en matière d'innovation sociale, comme en témoigne notre approche en matière de logement santé. De plus, notre taille nous permet de fédérer un large réseau d'acteurs et de nouer des alliances stratégiques pour impulser et accélérer les transformations sociales et environnementales. »

Comment encourager l'engagement citoyen ?

« L'action est plus importante que les discours : il faut faire, démontrer, caractériser, les effets produits. Nombreuses sont les personnes en quête de sens, qui ont envie de s'engager. Notre rôle est de leur fournir les espaces et les opportunités pour le faire. À titre personnel, je suis très fière de toutes les « petites actions » accomplies au quotidien et de l'engagement témoigné par nos salariés et nos militants, qui font vivre nos valeurs sur le terrain. »

PROTÉGER LE PLUS GRAND NOMBRE

Le Groupe VYV déploie une approche unique, alliant assurance et prévention, soins et accompagnement, habitat. Cette synergie entre ses métiers complémentaires lui permet d'être un véritable acteur de transformation sociale, capable d'apporter des réponses concrètes, durables et solidaires à chaque moment de la vie.

NOS SOLUTIONS POUR UNE PROTECTION GLOBALE

LES POINTS CLÉS DE NOTRE STRATÉGIE

- Conforter notre leadership sur la fonction publique
- Accélérer le développement en assurance collective
- Accélérer la multiprotection
- Œuvrer pour la préservation du capital santé

Protéger est notre cœur de métier. Assurance santé, prévoyance, épargne, retraite, protection des biens… Notre groupe propose à un public de plus en plus large une offre assurantielle au-delà de la seule complémentaire santé. Il offre ainsi une réponse globale aux besoins des adhérents de ses mutuelles.

« En 2024, nous avons poursuivi notre engagement auprès des employeurs, des partenaires sociaux et des pouvoirs publics pour améliorer la prévoyance des actifs. Convaincus que la prévoyance est l'épargne de ceux qui n'en ont pas, nous continuons à investir dans l'amélioration continue de nos offres, services et parcours et ainsi à protéger au mieux nos adhérents et entreprises clientes. »

Catherine Touvrey, directrice Assurance & Protection sociale du Groupe VYV et directrice générale d'Harmonie Mutuelle

Au 31 décembre 2024, **les cotisations d'assurance** des maisons du Groupe VYV atteignent **8,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires,** soit **75 % du chiffre d'affaires global du groupe** à 11,2 milliards d'euros.

L'assurance santé : notre cœur de métier

Le Groupe VYV enregistre une croissance de 8 % en assurance santé, soit 444 milliards d'euros. Cette progression est notamment portée par MGEN (+ 205 M€), qui bénéficie à la fois des effets d'indexation tarifaire et du développement de ses activités à l'international et dans le secteur collectif, ainsi que par Harmonie Mutuelle (+ 188 M€), grâce au bon renouvellement de son portefeuille en santé collective.

PSC : PREMIERS APPELS D'OFFRES REMPORTÉS

La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière est entrée progressivement en vigueur en 2024. Après le lancement de plusieurs appels d'offres en santé et/ou en prévoyance, le début d'année 2025 a été marqué par le choix des opérateurs puis la mise en place des régimes, afin d'être effectifs dès 2025, pour certains, puis en 2026.

Plusieurs appels d'offres ont été remportés par nos mutuelles[1], qui se sont réparties les périmètres de développement au sein du Groupe VYV.

Fonction publique d'État

MGEN

- Conseil d'État et juridictions administratives - santé ;
- ministère de la Culture - santé et prévoyance ;
- ministères sociaux (avec MGAS, Relyens et MNH) - santé et prévoyance ;
- ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - santé et prévoyance ;
- ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative - santé.

Harmonie Mutuelle

- Ministère des Armées - santé des personnels civils ;
- ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire - prévoyance en partenariat avec Mutex ;
- Office national des forêts (ONF) - santé et prévoyance des agents publics ;
- Centre national de la propriété forestière (CNPF) - santé et prévoyance.

En dehors de la PSC, Harmonie Mutuelle a par ailleurs conquis de nouvelles entreprises clientes parmi lesquelles l'institut Don Bosco et le groupe SFPI en santé ; la Fondation des Diaconesses de Reuilly et Thiriet en prévoyance.

Fonction publique hospitalière

MGEN s'est alliée à la MNH et à Relyens pour répondre conjointement aux enjeux actuels et futurs de la protection sociale complémentaire des personnels de la Fonction publique hospitalière.

Fonction publique territoriale

Pour répondre aux exigences réglementaires, la MNT a conçu un nouveau produit individuel avec un panier minimal dont les garanties sont accrues. En parallèle, elle a continué son travail sur les contrats collectifs obligatoires ou facultatifs (ou conventions de participation) pour accompagner les collectivités qui souhaitaient les proposer dès le 1er janvier 2025 à leurs agents.

La MNT a remporté, en prévoyance, les contrats :

- du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes ;
- de trois conseils départementaux (03, 71 et 77) ;
- de neuf centres de gestion de la FPT (19, 23, 24, 30, 47, 64, 87, 973 et 974).

En santé, la MNT a remporté les contrats :

- de sept centres de gestion (13, 37, 48, 71, 84, 89 et 973) ;
- de deux villes (Dôle Agglo et Saint-Avold) ;
- de la Caisse des Écoles de Paris XVIIIe ;
- du CESE ;
- de la SMGEAG ;
- des OPH de Saumur et de la Somme ;
- du Grand Port Maritime de la Martinique.

1. À l'heure où nous écrivons ces lignes.

AU SERVICE DE NOS MUTUELLES

Notre groupe pilote de nombreuses études, projets ou expérimentations sur les champs techniques, réglementaires et opérationnels de l'assurance santé afin d'anticiper et de gérer les impacts (à titre d'exemples : chiffrage de l'impact des mesures prévues par le PLFSS, mise en place des examens bucco-dentaires, impact des décisions de la CNIL sur les données de santé). Une activité primordiale pour consolider les synergies, créer de la valeur ajoutée et répondre aux spécificités de nos portefeuilles.

Dans ce cadre, un outil de suivi et d'historique des évolutions réglementaires et impacts financiers a été déployé au service des mutuelles (fichier en ligne SHERIF). Il permet de partager une vue globale des mesures mises en œuvre (PLFSS, négociations conventionnelles, lois, décrets…), d'informer sur les impacts financiers pour l'ensemble des organismes et, pour nos mutuelles, d'y inscrire leurs propres chiffrages, contribuant ainsi au pilotage de leur gestion du risque.

Par ailleurs, des travaux de réflexion ont été entrepris avec les mutuelles du groupe, à l'instar de la task force mise en place pour dégager un positionnement commun sur l'évolution des contrats responsables en lien avec la Fédération (FNMF) et les autres complémentaires (ADAF).

MODERNISATION DU TIERS PAYANT

Le Groupe VYV a démarré ses travaux de bascule de ses outils de tiers payant vers une plateforme modernisée chez Viamedis. Il monte ainsi progressivement au capital de cet opérateur détenu en commun avec Malakoff Humanis. Une première étape de bascule du tiers payant a été réalisée au premier trimestre 2025. D'autres étapes sont prévues d'ici 2027 afin d'assurer la migration des activités de tiers payant que les mutuelles du groupe prévoient de confier à Viamedis.

UNE NOUVELLE OFFRE EXCLUSIVE EN AUDIOLOGIE

En 2024, Kalixia, premier réseau de soins, a renouvelé son conventionnement audio. L'occasion de lancer une offre exclusive à coût réduit. Kalixia Progress' permet aux assurés de s'équiper en aides auditives de classe 2 rechargeables.

Ces équipements de dernière génération, plus performants, avec une qualité sonore optimale et des fonctionnalités avancées, sont proposés à prix réduit avec un reste à charge limité.

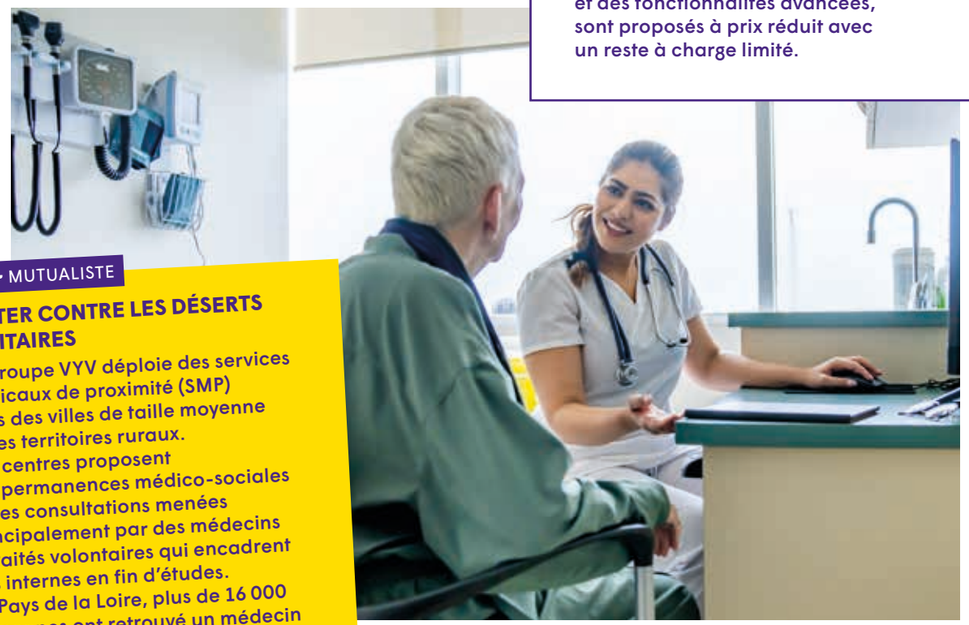

LE + MUTUALISTE

LUTTER CONTRE LES DÉSERTS SANITAIRES

Le Groupe VYV déploie des services médicaux de proximité (SMP) dans des villes de taille moyenne et des territoires ruraux.
Ces centres proposent des permanences médico-sociales et des consultations menées principalement par des médecins retraités volontaires qui encadrent des internes en fin d'études.
En Pays de la Loire, plus de 16 000 personnes ont retrouvé un médecin traitant grâce à nos trois SMP.

Prévoyance : une nécessaire prise de conscience

En 2024, le chiffre d'affaires de la prévoyance a progressé de 109 millions d'euros (+ 6 %) pour s'établir à 1,8 milliard. Cela représente 5 millions de personnes protégées à titre individuel ou collectif.

Un quart des Français n'a aucune idée de sa protection financière en cas d'aléa grave de la vie et 45 % des actifs ne tiendraient pas plus de trois mois face à une baisse de 30 % de leurs revenus[1]. Pour contribuer activement à l'amélioration de la couverture prévoyance en France, l'Observatoire de l'imprévoyance du Groupe VYV met, depuis 2019, en lumière les carences de couverture prévoyance et mesure leurs conséquences sur le quotidien des Français.

LES ARRÊTS DE TRAVAIL, SOURCE D'INQUIÉTUDE

En 2024, l'observatoire a produit une série de travaux et d'études sur les arrêts de travail dans le prolongement de son livre blanc publié en 2023. À travers son étude « Pratiques et perceptions des arrêts de travail dans les entreprises » menée avec l'institut Audirep, il a notamment exploré la perception et les conséquences des arrêts de travail dans les organisations et confirmé la préoccupation des entreprises sur le sujet.

Les arrêts de travail ont également été au cœur des premières « Rencontres prévoyance » organisées le 15 octobre 2024 à Paris par le Groupe VYV, en collaboration avec Harmonie Mutuelle et Harmonie Mutuelle ESS.

1. Extrait du Baromètre de la prévoyance OpinionWay pour l'Observatoire de l'imprévoyance 2023.

UN PARTENARIAT POUR SENSIBILISER LES FEMMES

En 2024, notre groupe s'est associé à *Mesdames* - un nouveau media digital destiné aux femmes de 45 ans et plus - pour mettre en avant l'importance de la couverture prévoyance. Dans une série de témoignages vidéo intitulée « Comment je me suis relevée », six femmes confrontées à un aléa grave (longue maladie, invalidité, perte d'indépendance, burn-out, dépression, décès du conjoint) ont partagé leur histoire, leurs difficultés à faire face, mais aussi et surtout leur résilience. Une initiative (plus de 3,6 millions de vues) récompensée par un trophée d'argent « innovation communication » aux Trophées de l'Assurance 2024.

CHIFFRES-CLÉS

5 millions de personnes protégées à titre individuel ou collectif

1,7 milliard d'euros de cotisations, en hausse de **6 %**

Près de **100 000 nouveaux contrats** en prévoyance individuelle

Épargne retraite : un axe stratégique de diversification

Marquée par la mobilisation de nos mutuelles à faire de l'épargne retraite un métier cœur des activités assurantielles du groupe, au même titre que la santé et la prévoyance, l'année 2024 a connu une forte inflexion de l'activité :

- deux fois plus de contrats d'épargne salariale et retraite signés avec des entreprises par rapport à 2023 ;
- près de 17 000 contrats d'assurance vie ou de retraite individuelle souscrits par des adhérents de nos mutuelles, contre un peu plus de 10 000 en 2023.

Ces résultats témoignent également de l'évolution de l'organisation de nos réseaux de distribution et de l'efficacité des actions de formation et d'accompagnement de nos équipes à la vente d'épargne.

ACTEUR ENGAGÉ DU « PARTAGE DE LA VALEUR »

La loi sur le partage de la valeur, entrée en vigueur le 1er janvier 2025, impose aux entreprises de 11 à 49 salariés et ayant un bénéfice net supérieur à 1 % au cours des trois dernières années de mettre en place au moins un dispositif de partage de la valeur pour leurs salariés (intéressement, participation, primes avec ou sans abondement). Nos équipes ont saisi cette opportunité pour intensifier leur action en matière d'accompagnement : pédagogie (étude avec l'Institut Kantar), conseils et solutions personnalisées sont proposés aux entreprises concernées.

Nos actions engagées dès 2024 auprès des entreprises ont d'ores et déjà produit des résultats significatifs sur le volume de signatures d'affaires nouvelles.

DES ACCÉLÉRATIONS STRATÉGIQUES

Compte tenu du contexte économique favorable à l'épargne retraite, notre groupe est en mesure d'atteindre plus rapidement son ambition de diversification rentable des activités assurantielles. En complément du multiéquipement des adhérents de nos mutuelles, des travaux pour développer activement les partenariats de distribution externes au groupe ont été menés : enrichissement de nos offres, organisation de la production et des services associés, concrétisation de nouveaux partenariats.

« Depuis notre intégration en janvier 2023, nous faisons bénéficier le Groupe VYV de notre expertise en matière d'épargne retraite individuelle, afin d'apporter à chacun un accompagnement à toutes les étapes de la préparation de la retraite dès le premier jour de sa carrière professionnelle, pour vivre pleinement ce second temps de vie. »

Éric Chancy,
directeur général de l'UMR

NOS OFFRES RÉCOMPENSÉES

- L'offre « Assurance vie » a obtenu le label « Premium » attribué par *Good Value For Money* pour la 4e année consécutive et un oscar 2024 du magazine *Gestion de fortune* pour la catégorie « contrat d'assurance vie proposé par un assureur mutualiste ».
- Les PER UMR ont obtenu les trophées du meilleur PER 2024 du magazine *Challenges* (PER en points Corem et sa marque blanche Retraite en Points, distribuée par MGEN – PER multisupports Périvie et sa marque blanche PER). L'UMR a également remporté les prix « Meilleur Conseil Épargne 2024 ».

UMR : UN FONDS POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Conscient du fait que l'impact des activités humaines sur l'environnement représente un défi d'avenir majeur, l'UMR, société à mission depuis janvier 2023, a lancé Brocéliande, en partenariat avec le spécialiste de l'investissement forestier privé France Valley. Ce fonds d'investissement, doté d'une enveloppe de 30,5 millions d'euros, est dédié à la gestion durable des forêts françaises et européennes. Il permettra de concourir à un mode d'exploitation des ressources de la forêt plus responsable.

IARD : une expertise portée par le Groupe VYV

Champ d'assurance complémentaire, la protection des biens et la responsabilité civile (IARD) est un métier récent au sein de notre groupe. Après les lancements des solutions Santé animale et Protection juridique, le groupe a continué de compléter sa gamme en lançant une assurance multirisque habitation avec la ville de Paris en 2023.

Tourcoing et Lille ont à leur tour choisi, en 2024, de proposer notre assurance à leurs habitants aux revenus modestes. Les bailleurs sociaux du Groupe Arcade-VYV continuent par ailleurs de mettre en avant, auprès de leurs locataires, notre multirisque habitation dédiée : l'Assurance Habitation Solidaire.

CHIFFRES-CLÉS

50 000 contrats
(deux fois plus qu'en 2023) représentant
4 millions d'euros de primes

LA PRÉVENTION, UN AXE DIFFÉRENCIANT

Premier engagement de notre projet stratégique, la prévention fait partie de notre combat pour rendre effectif le droit à la santé pour tous. Priorité pour le Groupe VYV, elle s'articule autour de deux piliers - le sport santé et la santé mentale - et vise un déploiement sur les lieux de travail.

Co-conçue par nos maisons, notre stratégie prévention porte trois ambitions :

- devenir un acteur incontournable des politiques de prévention ;
- faciliter l'accès à la prévention pour l'ensemble de nos publics en déployant des parcours communs et en développant nos actions sur des lieux de vie collectifs ;
- rendre nos dispositifs accessibles financièrement.

Adoptée à l'automne 2023, cette stratégie s'est construite tout au long de l'année 2024 pour être déployée en 2025.

« La santé accessible à tous repose sur l'accès à la prévention au même titre que l'accès aux soins. Grâce à l'engagement de nos maisons, nous œuvrons jour après jour à la préservation du capital santé de nos adhérents, patients, résidents et clients. »

Laurent Adouard,
directeur du Développement prévention & Offres complémentaires du Groupe VYV et directeur général de la MNT

Conception d'un référentiel prévention commun

En partenariat scientifique avec la chaire UNESCO Éducations & Promotion de la santé, la communauté préventive de nos maisons a créé un référentiel prévention santé accessible à l'ensemble des élus et collaborateurs de notre groupe. Un document socle de notre politique de prévention qui regroupe nos convictions et partage des informations essentielles, des données clés, des bonnes pratiques pour atteindre nos objectifs communs.

Déploiement des parcours sport santé et santé mentale

Sur nos thématiques prioritaires, sport santé et santé mentale, nous proposons aux adhérents de nos mutuelles un accompagnement personnalisé pris en charge à 100 %. Via notre solution de santé numérique Vivoptim, ils bénéficient d'un suivi et d'un coaching adaptés à leurs besoins dispensés par des professionnels spécialement formés. Déployés par MGEN auprès de ses adhérents, ces parcours sont aujourd'hui proposés par la MNT et progressivement par Harmonie Mutuelle. Notre groupe a par ailleurs réalisé deux guides grand public « Bougeons plus, vivons mieux » et « Santé mentale, si on osait en parler ? ».

Poursuite de la démarche santé et qualité de vie au travail

Le bien-être et la qualité de vie au travail sont des enjeux majeurs pour les employeurs. En 2024, notre groupe a poursuivi sa démarche et son accompagnement spécifiques sur mesure en s'appuyant sur un réseau d'experts. À travers notre offre, nos mutuelles secondent les employeurs dans leurs réflexions et leurs démarches sur différentes questions réglementaires ou organisationnelles relatives aux risques psychosociaux, à l'absentéisme et à la qualité de vie au travail. Elles proposent du conseil et des formations assorties de plans d'action.

PARTENAIRE DE SANTÉ MENTALE FRANCE

Pour accroître notre expertise et la qualité de nos dispositifs en santé mentale, notre groupe a noué un partenariat avec Santé mentale France, seule fédération qui rassemble l'ensemble des parties prenantes du champ de la santé mentale.

LE + MUTUALISTE

UN LABEL POUR UNE PRÉVENTION DE QUALITÉ

Pour assurer à nos publics des dispositifs de prévention de qualité, le Groupe VYV vient de lancer le label **Prévention Santé +**. Attribué par un comité de labellisation composé d'experts externes en prévention, ce label attestera des dispositifs de prévention à la fois efficaces, car basés sur des données scientifiques de référence, éthiques et responsables, déployables partout et pour tous, et évaluables.

UNE OFFRE DE SOINS DE QUALITÉ

LES POINTS CLÉS DE NOTRE STRATÉGIE

- Devenir un acteur majeur du domicile
- Devenir le leader innovant en santé visuelle et auditive
- Devenir un acteur majeur du funéraire

Premier opérateur national mutualiste de soins et d'accompagnement, VYV[3] agit au cœur des territoires en développant une offre complète et innovante pour garantir un accès aux soins à tous.

« Notre ambition est de prendre soin de nos patients, résidents et clients ainsi que de nos collaborateurs, dont les métiers sont exigeants. Si nos salariés sont heureux et fiers de ce qu'ils font tous les jours, les personnes que nous accompagnons le ressentiront et seront satisfaites. C'est pourquoi nous misons beaucoup sur l'autonomisation de nos équipes, clé de la fidélisation. Nous croyons en effet en l'importance de donner aux professionnels de santé les moyens et la liberté nécessaires pour innover et s'adapter aux besoins locaux. C'est une démarche qui s'inscrit dans la durée car elle nécessite d'être relayée progressivement auprès de l'ensemble de nos équipes, et ce dans tous les établissements. »

Didier Hervaux,
directeur général délégué VYV[3]

36 000 salariés

1 800 établissements
de soins et d'accompagnement dans **82 départements**

VYV[3] rassemble des unions territoriales, des mutuelles dédiées, ainsi que des associations de l'économie sociale et solidaire et des structures à capitaux mutualistes. Sa raison d'être ? « Se mobiliser chaque jour, au cœur des territoires, pour prendre soin de chacun. ». À cette fin, VYV[3] s'attache à garantir l'accessibilité de ses services à tous, tant sur le plan géographique – avec une présence dans 82 départements – que financier. Son champ d'action couvre toutes les étapes de la vie, de la parentalité au soutien en fin de vie, en passant par les soins du quotidien et l'accompagnement médical et social.

Il s'articule autour de trois pôles :

- **Le pôle soins :** des établissements sanitaires avec une large gamme de spécialités médicales (médecine, chirurgie, soins médicaux de réadaptation, santé dentaire, santé mentale, centres de santé).
- **Le pôle accompagnement :** des structures médico-sociales (petite enfance, handicap, personnes âgées, domicile) offrant des solutions spécifiques pour gérer le quotidien, maintenir la qualité de vie ou préserver la santé.
- **Le pôle produits et services :** une offre de produits et de services (santé visuelle et auditive, transport sanitaire, funéraire, matériel médical, pharmacies) accessibles à tous, distribués par des professionnels engagés.

Répondre aux besoins des territoires

Marquée par une conjoncture difficile liée à la très forte hausse des coûts de l'énergie et des financements publics sous tension, l'année 2024 a vu la poursuite des plans d'amélioration, notamment sur les achats et les dépenses d'intérim, pour la filière dentaire et les Ehpad. Malgré ce contexte, la dynamique d'investissements dans les territoires est restée très soutenue. Le plan d'investissement de 500 millions d'euros annoncé en 2022 par le groupe (sur une période de 5 ans) pour améliorer l'accès aux soins et développer de nouveaux services au bénéfice des patients a continué à être déployé.

Après 118 millions d'euros bruts en 2022 et 140 millions en 2023, ce sont près de 127 millions qui ont été investis en 2024. Le Groupe VYV consacre ces sommes à la rénovation, notamment dans le cadre de la transition écologique et de la modernisation énergétique, la construction et l'acquisition d'établissements de soins et d'accompagnement (Ehpad, centres de soins médicaux et de réadaptation, cliniques, établissements pour personnes handicapées…), mais aussi à l'innovation, qu'il s'agisse d'investissement dans des tiers-lieux ou dans des solutions technologiques avancées, par exemple en santé numérique.

UN ACTEUR MAJEUR DU FUNÉRAIRE

Avec quatre acquisitions, 18 nouvelles agences (177 au total) et 10 funérariums supplémentaires, la Maison des Obsèques, présente dans trois nouveaux départements, poursuit son développement. En 2024, son chiffre d'affaires a progressé de 7 %.

La Maison des Obsèques
GROUPE VYV

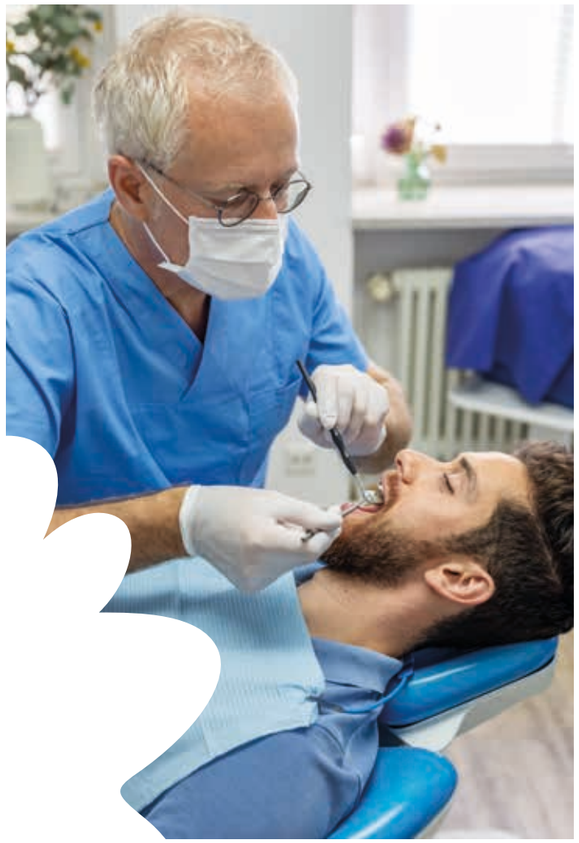

Une organisation toujours plus performante

Partageant des valeurs communes et une vision d'avenir, la Mutualité Française Dordogne, la Mutualité Française Limousine et la Mutualité Française Vienne ont choisi de se rapprocher au 1er janvier 2025, donnant ainsi naissance à VYV³ Cœur d'Aquitaine. Ensemble, elles forment une entité plus forte, capable de relever de nouveaux défis de santé et d'accompagnement au profit de la population. Avec un réseau de près de 120 établissements, VYV³ Cœur d'Aquitaine est ainsi le premier opérateur à but non lucratif du territoire à proposer une offre de soins de qualité, performante, accessible à tous et adaptée aux besoins de chacun.

Dans le même esprit, le projet de regroupement de l'ensemble des établissements de soins et d'accompagnement de MGEN au sein de VYV³, initiative visant à renforcer la proximité, la pérennité et l'efficacité de l'offre de soins et d'accompagnement du groupe, a franchi une étape décisive en 2024 : deux accords majeurs ont été signés en décembre avec les organisations syndicales. L'accord de transition permettra aux salariés MGEN des établissements de bénéficier de mesures plus favorables que les dispositions légales. L'accord de groupe sur la représentation des salariés permettra quant à lui aux établissements d'être représentés au sein des instances de dialogue social de la région d'accueil.

LE + MUTUALISTE

RÉPONDRE AUX ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Selon l'Insee, en Occitanie, 19,8 % de la population est âgée de 65 ans et plus et 10,5 % de plus de 75 ans. La région a estimé à 32 % la hausse du nombre de personnes âgées d'ici 2030. Pour répondre à cette problématique démographique, VYV³ Terres d'Oc a alloué un budget de plus de 20 millions d'euros à la création d'un pôle spécialisé en gériatrie à Valence-d'Albigeois.

Stratégie de marque : une visibilité renforcée

En 2024, les marques VYV Dentaire (150 centres, 1 000 professionnels), VYV Enfance (140 établissements) et VYV Domicile (111 agences dans 24 départements) ont poursuivi leur développement sur leurs territoires. Créées entre 2021 et 2023, elles donnent toujours plus de visibilité à l'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV auprès des adhérents mutualistes, du grand public et des acteurs institutionnels et publics. La marque VYV s'étendra prochainement au transport sanitaire et au matériel médical : à partir de 2025, Harmonie Médical Service et Harmonie Ambulance deviendront respectivement VYV Équipement Médical et VYV Ambulance.

Attirer et fidéliser les talents

Dans un marché du recrutement tendu, renforcer l'attractivité des métiers devient un enjeu majeur. VYV³ a choisi de mettre en avant ses collaborateurs, véritables experts du soin et de l'accompagnement, dans une série de vidéos diffusées sur son site web et relayées sur les réseaux sociaux tout au long de l'année. Intitulés « Le break santé VYV³ », ces témoignages donnent à voir des professionnels de santé investis, qui parlent de leur métier avec passion tout en partageant des conseils précieux sur différentes thématiques : la santé mentale, la santé visuelle, le sport santé, l'alimentation ou encore la santé des femmes.

2024 a également vu la co-construction avec les régions et les métiers de la future campagne marque employeur VYV³, qui sera déployée en 2025 (voir page 43). Par ailleurs, alors qu'il est tout aussi essentiel de repenser les modes de travail, les démarches d'autonomisation des équipes et de lean management montent en puissance. Objectifs : fidéliser les équipes en expérimentant des organisations plus responsabilisantes, leur conférer plus de marge de manœuvre, s'attacher à préserver l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle et développer des programmes de prévention pour leur bien-être. Autant d'actions qui s'inscrivent pleinement dans la volonté de mettre en œuvre la raison d'être de VYV³, une démarche impulsée et coordonnée désormais par des comités dédiés nationaux et régionaux réunissant élus, collaborateurs et personnalités qualifiées.

DES TERRITOIRES TOUJOURS MIEUX COUVERTS

Parmi nos nouvelles implantations en 2024

HGO Hospit Grand Ouest – Groupe VYV

- Création du centre de fertilité d'Armor à l'Hôpital Privé des Côtes-d'Armor (22).

VYV³ | Bretagne

- Ouverture d'un village des familles au centre de rééducation de Kerpape à Plœmeur (56).
- Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) pour les personnes souffrant de troubles cognitifs au sein de l'Ehpad mutualiste Ti An Heol, à Ploumagoar (22).
- Ouverture de la résidence Les Villas d'Orient, un établissement médico-social né du regroupement de trois structures d'accueil pour personnes en situation de handicap à Lanester (56).

VYV³ | Cœur d'Aquitaine

- APSA : création du pôle jeunes à Poitiers (86).

Écouter Voir Mobile – Optique & audition mutualistes

Fin 2024, Écouter Voir Mobile était déployé dans 7 unions régionales VYV³ (Bretagne, Bourgogne, Cœur d'Aquitaine, Normandie, Pays de la Loire, Sud-Est, Terres d'Oc), soit 14 départements. D'ici 2026, le service sera accessible dans 26 départements et 11 unions régionales VYV³.

VYV³ | Île-de-France

- La clinique des Trois Soleils rejoint l'union mutualiste VYV³ Île-de-France.

VYV³ | Pays de la Loire

- Premier habitat inclusif pour jeunes adultes porteurs de troubles du spectre de l'autisme (TSA) à Nantes (44).
- Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) pour des adultes avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA) à Saint-Sébastien-sur-Loire (44).
- Deux habitats inclusifs à Nantes (44) et à Saint-Herblain (44) destinés à des seniors autonomes.
- Unité d'évaluation des troubles d'apprentissage à Angers (UETA 49) pour des enfants de 6 à 12 ans.

VYV³ | Terres d'Oc

- Pôle hyperspécialisé en gériatrie à Valence-d'Albigeois (81).
- Ouverture du pôle de santé mutualiste de Lavelanet (09), nouveau lieu de santé visuelle, auditive et dentaire.
- Déplacement à domicile de l'équipe de coopération anti-chute (ECOOPAC) de VYV Domicile Albi.

L'HABITAT, UN DÉTERMINANT DE SANTÉ ESSENTIEL

LES POINTS CLÉS DE NOTRE STRATÉGIE

- Déployer des « logements santé » labellisés
- Renforcer nos offres de logements spécifiques

Quatrième acteur du logement social, le Groupe Arcade-VYV affirme depuis 2020 sa raison d'être : améliorer la vie par l'habitat, en étant un partenaire de référence des territoires, contributeur du développement durable et du bien-vivre des habitants, par une offre adaptée et accessible de produits et de services concourant au « logement santé ».

« Quand les incertitudes sont grandes, les espoirs peuvent être immenses. Le Groupe Arcade-VYV, l'ensemble des entités en territoires, aux côtés du Groupe VYV, sont plus que jamais engagés pour être un acteur de référence du logement social et abordable et poursuivre l'amplification de notre ambition du « logement santé ». »

Patrice Tillet, directeur Habitat du Groupe VYV et directeur général du Groupe Arcade-VYV

Plus de
6 000 logements
en voie de labellisation
Mon Logement Santé

Le logement santé se concrétise

Malgré un contexte tendu pour les bailleurs sociaux, marqué par la hausse des taux du livret A, des coûts de construction et la raréfaction du foncier, 2024 est une année de réalisation pour le Groupe Arcade-VYV. Initiée en 2022, sa démarche de logement santé, destinée à mieux prendre en compte la santé dans les projets de construction neuve, se concrétise avec les premières opérations livrées.

Si la tendance de labellisation des logements neufs a été impactée par le ralentissement du secteur immobilier, le Groupe Arcade-VYV enregistre sur 2024 une production de 1 487 logements labellisés.

Il a élargi la démarche à l'ensemble du parc géré, avec l'expérimentation et le déploiement de services pour faciliter l'accès à la santé et à la prévention, notamment Écoute Santé (cf. encadré). Tous les locataires bénéficient ainsi gratuitement d'Écoute Santé, un service d'information, d'écoute et de soutien accessible 24h/7j.

Un nouveau label pour la rénovation

Le Groupe Arcade-VYV a souhaité élargir son concept novateur « Mon logement santé » aux logements existants. Au travers d'un nouveau label « Mon logement santé - Rénovation », il veut favoriser des projets de réhabilitation qui préservent et promeuvent la santé dans l'habitat.

Un référentiel formule des objectifs propres à chaque opération de réhabilitation, avec 15 engagements pour prendre soin des habitants, variables selon les projets. Il répond à trois enjeux :

- la santé dans l'habitat pour tous : améliorer le bâti au bénéfice de la santé dans le programme de travaux ;
- la prise en compte des fragilités : détecter les fragilités et mieux accompagner les habitants, pendant le projet et au-delà ;
- la santé pendant les travaux : réduire les nuisances pour la santé durant le chantier.

Des synergies au service des plus fragiles

Le Groupe Arcade-VYV a continué d'investir fortement dans les territoires, notamment pour accompagner les publics les plus fragiles que sont les seniors et les jeunes. En avance sur la trajectoire prévue, 726 logements seniors avec services sont d'ores et déjà engagés, dont potentiellement 30 % en synergie avec VYV[3].

Les liens entre les entités des deux structures se sont d'ailleurs renforcés avec la signature de la totalité des conventions territoriales de coopération formalisées en 2022. À date, 39 projets sont actifs à l'instar de la réalisation de la résidence Pierre Landais à Nantes qui accueille depuis mars 2024 de jeunes adultes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Côté logements jeunes, le Groupe Arcade-VYV a poursuivi sa collaboration avec MGEL Logement :

- 5 résidences jeunes (494 logements), propriétés d'entités du Groupe Arcade-VYV, sont gérées par MGEL Logement ;
- 7 résidences (1 000 logements) sont à l'étude ou en cours entre le Groupe Arcade-VYV et MGEL Logement.

Foncière responsable : première commercialisation

En créant, en 2023, avec le Groupe Arcade-VYV une foncière responsable[1], notre groupe a souhaité déployer une offre de logements labellisés « Mon logement santé » à des loyers abordables. À Alfortville (94), 24 premiers logements neufs ont été proposés à la location.

PRENDRE SOIN DES HABITANTS

Apporter des services contribuant à améliorer la vie des habitants : c'est l'objectif de l'offre « Écoute Santé » accessible gratuitement par tous les locataires des entités du Groupe Arcade-VYV. Cette solution, opérée 24h/7j par VYV Écoute & Solutions, leur permet de bénéficier, par téléphone ou Internet, d'informations, de conseils médicaux, d'aide et de soutien psychologique, d'un accompagnement social et budgétaire ou encore d'appels de convivialité.

LE + MUTUALISTE

UNE ASSURANCE HABITATION À TARIF PRÉFÉRENTIEL

Depuis 2023, les locataires de logements collectifs ou individuels du Groupe Arcade-VYV peuvent bénéficier de **l'Assurance Habitation Solidaire.** Une solution qui propose des garanties complètes, des services utiles et des démarches simplifiées avec un tarif unique en fonction du nombre de pièces du logement.

1. Prix de la meilleure initiative en matière d'impact sur la transition sociétale aux Couronnes AGEFI 2024.

CONJUGUER PERFORMANCE ÉCONOMIQUE, SOLIDAIRE ET ENVIRONNEMENTALE

Pour devenir la référence en matière de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV défend et développe un modèle économique fondé sur la proximité et la solidarité. Il s'appuie sur l'engagement de tous et de toutes les maisons du groupe pour être au rendez-vous des transformations de notre société.

UNE STRATÉGIE AU SERVICE D'UNE PERFORMANCE SOLIDAIRE

Notre groupe a une conviction : la création de valeur ne vaut que si elle est partagée par tous. Nos résultats, solides, nous permettent de bâtir les transformations de demain, au service de la santé pour tous.

Combiner performance économique, solidaire et environnementale permet de créer une synergie créatrice de valeur. Un modèle exigeant que le Groupe VYV s'attache à développer dans ses activités.

Performance économique

En 2024, le Groupe VYV affiche une solide performance économique, avec un chiffre d'affaires combiné de 11,2 milliards d'euros, en progression de 7,1 % par rapport à 2023, et un résultat net de 238 millions d'euros, principalement porté par son activité assurantielle. Avec 8,4 milliards d'euros de cotisations sur les activités santé-assurance-retraite, dont + 9 % de croissance en assurance collective (santé et prévoyance), le Groupe VYV confirme sa position de leader en santé (6,3 Md€, + 8 %). En prévoyance, le groupe se classe 5e sur le marché national (1,8 Md€, + 6 %) et présente une relative stabilité de son modèle économique. En épargne retraite, l'activité du groupe est stable, avec la sortie de portefeuilles historiques. Concernant l'offre de soins et d'accompagnement, opérée au sein de VYV[3], le chiffre d'affaires du Groupe VYV atteint 2,7 milliards d'euros, en hausse de 5,5 % par rapport à 2023 et une contribution négative de - 6 millions d'euros au résultat net du groupe, avec des impacts contrastés selon les filières. Certaines activités, telles que la santé visuelle et auditive, le transport médical, sont bénéficiaires, tandis que d'autres secteurs – les Ehpad et les centres de santé, durement touchés par l'inflation cette année encore – sont déficitaires.

A+

UNE SOLIDITÉ FINANCIÈRE RECONNUE

En 2024, l'agence Fitch Ratings a réaffirmé pour la troisième année consécutive la note de solidité financière A+ attribuée au Groupe VYV et à ses principales entités, soulignant la robustesse de ses capitaux propres et sa forte flexibilité financière, reconnaissant ce faisant son statut de premier acteur de santé et de protection sociale à but non lucratif en France.

Performance sociale et solidaire

Acteur clé de l'économie sociale et solidaire, le Groupe VYV place la solidarité et la proximité au cœur de son modèle économique. Un modèle non lucratif, fondé sur un fonctionnement démocratique (voir page 40), qui fait la part belle à la redistribution : la performance économique et financière doit servir les personnes protégées. Ainsi, le groupe consacre pas moins de 25 % de son résultat avant impôt, soit 78 millions d'euros, à des actions à impact positif. Deux maisons du groupe ont en outre décidé d'honorer cet engagement au vu de leurs bons résultats 2024. Harmonie Mutuelle va activer, pour la première fois, son dispositif de redistribution sous la forme d'un « dividende Éco-santé ». De la même façon, MGEN engage des travaux afin d'évaluer le niveau d'une redistribution de ses excédents au bénéfice de ses adhérents.

« Face aux nouveaux risques socio-écologiques, nous faisons le choix d'un modèle d'affaires aligné avec l'excellence environnementale et l'intérêt général. L'engagement du Groupe VYV en matière d'investissement socialement responsable (ISR), la publication de notre livre blanc sur la santé et l'environnement et notre trajectoire vers la neutralité carbone témoignent d'une conviction profonde : la performance durable passe par la responsabilité. »

Stéphanie Goujon,
directrice Empreinte mutualiste du Groupe VYV

78 millions d'euros,
soit 25 % du résultat avant impôt, ont été consacrés à des actions sociales et sociétales en 2024

Performance environnementale

Engagé pour une empreinte environnementale exemplaire, notre groupe a franchi une étape clé en 2024 avec l'élaboration d'une stratégie climat pilotée par grands métiers, consolidée au niveau du groupe et alignée sur l'Accord de Paris. Fondée sur les bilans carbone des maisons, elle s'accompagne de trajectoires assorties d'actions concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. En parallèle, l'objectif est de diminuer de 50 % les émissions carbone du portefeuille d'investissement d'ici 2050.

UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE RENFORCÉE (ISR)

Le groupe poursuit sa politique d'investisseur responsable en l'alignant progressivement sur les exigences du label ISR. Cela se traduit par l'exclusion de certains secteurs – les énergies fossiles, l'alcool – ainsi que l'élargissement du périmètre d'exclusion aux armes non conventionnelles.

Par ailleurs, un cadre méthodologique de référence a été adopté pour orienter la décarbonation de notre portefeuille, avec pour objectif de réduire nos gaz à effet de serre de 30 % à horizon 2030. Enfin, notre portefeuille obligataire poursuit sa transformation : la part des obligations durables a franchi le seuil des 22 % en 2024, contre 17 % fin 2023.

La direction des Achats, de son côté, intègre des critères RSE dans ses appels d'offres et analyse les bilans carbone des fournisseurs pour identifier les principaux leviers d'action. Enfin, la sensibilisation interne, condition essentielle pour transformer durablement les pratiques et modèles d'affaires, se poursuit : plus de 12 000 collaborateurs ont suivi la formation climat et biodiversité.

Nos ambitions :

- **42 % d'émissions de CO_2 sur les scopes 1 & 2** (émissions directes et indirectes maîtrisées) pour le métier assurance entre 2023 et 2030 ;
- **25 % d'émissions de CO_2 sur le scope 3** (émissions indirectes partagées) pour le métier assurance entre 2023 et 2030.

À noter : VYV[3] élaborera sa trajectoire de réduction de ses émissions en tenant compte des spécificités sectorielles de ses activités, notamment de sa dépendance aux décisions des pouvoirs publics en matière de financements. La trajectoire carbone pour le métier logement est prévue pour mi-2025.

LE + MUTUALISTE

INFORMER, SENSIBILISER, MOBILISER

Publication du livre blanc « Protéger notre santé face aux risques écologiques », nombreuses actions lors de la Journée mondiale du climat, organisation d'une convention interne santé & environnement… Notre groupe multiplie les initiatives pour sensibiliser ses équipes et ses parties prenantes aux enjeux climatiques.

FÉDÉRER ET MOBILISER NOS PARTIES PRENANTES

Agir collectivement pour transformer durablement la société : telle est l'ambition du Groupe VYV. Par son ancrage mutualiste et son rôle moteur dans l'économie sociale et solidaire, il incarne une autre manière d'entreprendre, fondée sur l'utilité sociale, la coopération et l'innovation.

NOS ÉLUS, GARANTS DE NOTRE ENGAGEMENT

L'impulsion et la dynamique de nos élus sont essentielles pour le Groupe VYV. Issus des mutuelles et groupements qui composent notre organisation, les élus du groupe sont au cœur de notre fonctionnement et de notre gouvernance. Ils contribuent également à faire rayonner, sur l'ensemble des territoires, l'engagement du groupe en matière d'accès à la santé.

Évolution de la gouvernance de notre groupe

2024 marque l'aboutissement des travaux menés pour mieux adapter la gouvernance du Groupe VYV à sa stratégie. Les assemblées générales ont ainsi permis de faire évoluer la gouvernance de l'Union Mutualiste de Groupe (UMG) pour la simplifier et l'alléger, et conforter le pilotage stratégique du groupe. Le bureau a notamment été supprimé au profit d'un comité exécutif (comex) qui réunit les présidents et directeurs généraux d'Harmonie Mutuelle, de MGEN, de la MNT et de l'UMG Groupe VYV ainsi que le directeur Finances & Risques du Groupe VYV en tant qu'invité permanent.

La reconnaissance de l'engagement des élus a également été actée avec la création d'un statut d'administrateur chargé de mission auprès du président et le renforcement du statut d'administrateur référent. Enfin, pour une meilleure articulation avec les instances du groupe et celles des maisons, mais aussi entre elles, les commissions en charge de travaux d'impulsion et d'orientation ont été optimisées autour de six thématiques (gouvernance mutualiste et développement territorial ; influence et affaires européennes ; économie sociale et solidaire et empreinte mutualiste ; santé et prévention ; prévoyance, épargne et retraite ; logement).

MANDATS RECONDUITS POUR STÉPHANE JUNIQUE ET DELPHINE MAISONNEUVE

En juin 2024, les assemblées générales de l'UMG Groupe VYV et VYV[3] ont renouvelé la moitié des sièges d'administrateurs des deux entités. Lors des conseils d'administration qui ont suivi, Stéphane Junique a été réélu à l'unanimité pour un deuxième mandat à la tête du Groupe VYV et de VYV[3], qu'il présidait depuis trois ans. Les administrateurs ont également renouvelé à l'unanimité leur confiance à Delphine Maisonneuve dans ses fonctions de directrice générale du Groupe VYV et de VYV[3].

Renouvellement de nos ambassadeurs

Constitué peu après la création du Groupe VYV, le réseau des ambassadeurs contribue à faire rayonner l'identité et la stratégie du groupe sur les territoires. Des militants, issus de nos mutuelles, assurent ainsi un rôle de relais, ascendant et descendant, entre le niveau national et nos régions (les treize régions administratives métropolitaines et deux zones pour l'outre-mer, Antilles-Guyane et Océan Indien). Renouvelé en 2024, le réseau compte désormais 179 ambassadeurs. Leur mandat, de deux ans auparavant, a été étendu à trois ans pour leur donner le temps de prendre la mesure de leur rôle et harmoniser le rythme de renouvellement des mandats au sein de l'UMG Groupe VYV.

Un engagement sur le terrain

Relais de proximité du Groupe VYV sur les territoires, nos élus contribuent à promouvoir l'engagement de notre groupe pour le droit à la santé pour tous et à déceler des opportunités d'actions. En lien avec les différentes directions du groupe, ils ont participé, en 2024, à une soixantaine d'initiatives menées sur tout le territoire. Des opérations à destination des militants des maisons et du grand public sur des thématiques variées telles que la prévoyance, la prévention sport santé et santé mentale, l'aidance, l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale ou la santé environnementale. Plus de 2 000 personnes en ont bénéficié.

« Sur les territoires, nos ambassadeurs incarnent la raison d'agir de notre groupe. Ils portent sa stratégie en articulation avec ses maisons. Ils incarnent son identité en impulsant des actions en réponse aux besoins. Ils s'impliquent pour mettre en synergie les différentes pratiques. Identité, stratégie et engagement font des ambassadeurs des contributeurs essentiels à la gouvernance du groupe. »

Frédérique Lamarre,
présidente de la commission Gouvernance mutualiste & Développement territorial

LE + MUTUALISTE

L'UNIVERSITÉ MILITANTE

L'université militante permet de **mutualiser une partie de la formation des nouveaux administrateurs** des maisons de notre groupe. Construit en partenariat avec l'IAE de Paris-Sorbonne Business School et la Mutualité Française, le parcours de formation comprend 12 jours de formation en présentiel répartis sur 12 mois. En 2024, 12 administrateurs ont intégré la première promotion et obtenu le certificat d'administrateur de mutuelles de Livre II.

NOS COLLABORATEURS, NOTRE RICHESSE

L'engagement de nos collaborateurs est une condition majeure de la réussite de notre groupe. Autour de notre ambition stratégique « employeurs de référence », un collectif est à l'œuvre pour renforcer notre attractivité et notre identité d'employeurs engagés au service du développement de nos collaborateurs.

Engagement : une enquête qui prend de l'ampleur

Parce que l'engagement des collaborateurs est essentiel pour augmenter notre performance solidaire, notre groupe a mis en place, depuis 2022, un outil annuel pour le mesurer. Il est désormais déployé auprès de tous les collaborateurs de nos maisons. Résultat 2024 : un score global d'engagement de 6,9 sur 10, en légère augmentation, toujours au-dessus de la moyenne française évaluée à 6,6. Notre groupe peut ainsi travailler sur les axes de progrès communs identifiés et capitaliser sur ses points forts pour renforcer la fidélisation en interne et l'attractivité à l'externe.

« Chaque jour, nous sommes davantage reconnus comme employeurs de référence, que ce soit au travers de l'engagement des collaborateurs ou de l'attractivité de notre promesse employeur. Nos directions des ressources humaines ont toutes mené en 2024 des actions innovantes et dynamiques pour faire progresser chacun des leviers de notre ambition RH. Car, au sein du Groupe VYV, nous sommes convaincus que notre performance ne peut être que collective et solidaire. »

Cécile Lassus-Carois,
directrice Ressources humaines du Groupe VYV

TRIO GAGNANT POUR NOTRE GROUPE

Les ressources humaines du Groupe VYV ont démontré leur capacité d'innovation sociale en remportant trois prix lors de la 5e édition du Grand Prix DRH Stratège de l'UDAP.

- Le prix des Pairs à la **DRH groupe** pour le projet « Climat & biodiversité, notre défi santé ».
- Le trophée « Bien-être au travail » à **MGEN** pour l'outil digital « Lixi for team ».
- Le trophée « Nouveaux modèles d'organisation au travail » à **Mutex** pour le déploiement de l'outil m-work.

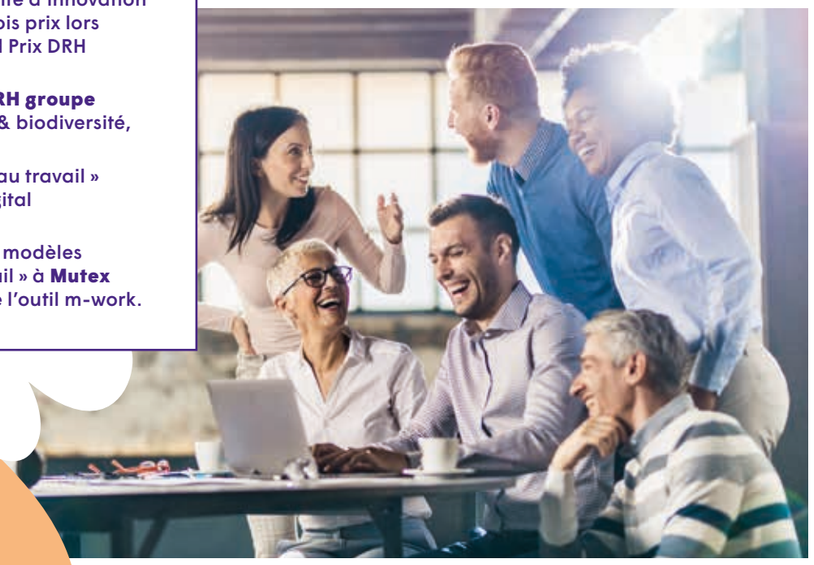

Campagne marque employeur : un succès partagé

C'est justement pour renforcer son attractivité que notre groupe a lancé une première campagne de communication en février 2024. Déclinable dans chaque maison, elle met en lumière des collaborateurs qui témoignent de leur expérience authentique.

La campagne a contribué à attirer les talents, avec 24 000 candidatures supplémentaires sur notre site de recrutement et 28 millions d'impressions cumulées sur les deux vagues sponsorisées sur les réseaux sociaux. Après RMA et la MNT, c'est au tour de VYV[3] de relayer la campagne en 2025.

Devenir un allié dans une entreprise toujours plus inclusive

Pour promouvoir la diversité sous toutes ses formes et développer une culture toujours plus inclusive, notre groupe a publié le guide « Toutes et tous alliés ». Un support pour encourager et accompagner chacun à devenir un véritable allié des personnes LGBTQIA+ au sein de notre organisation.

Cinq leviers clés pour concrétiser notre ambition d'employeurs de référence

Tout au long de l'année, nos maisons ont travaillé à faire progresser chacun des leviers de notre ambition commune. Exemples à l'appui.

1 Valoriser la diversité et l'inclusion à tous les niveaux de l'organisation

Des programmes dédiés chez MGEN et Harmonie Mutuelle

MGEN a lancé en mai 2024 « Alignées » pour permettre aux femmes de révéler leur potentiel professionnel. Ce programme de coaching 100 % digital de deux à quatre heures propose quatre ateliers pour réfléchir, se poser, se projeter et se valoriser.

Chez Harmonie Mutuelle, le projet a été validé et développé auprès des communautés RH et des managers en 2024 afin d'embarquer le collectif ! Ouverte en mars 2025 à 300 femmes, la première promotion pourra identifier ses forces, développer son leadership et booster sa carrière au féminin. Toutes dans la même lignée !

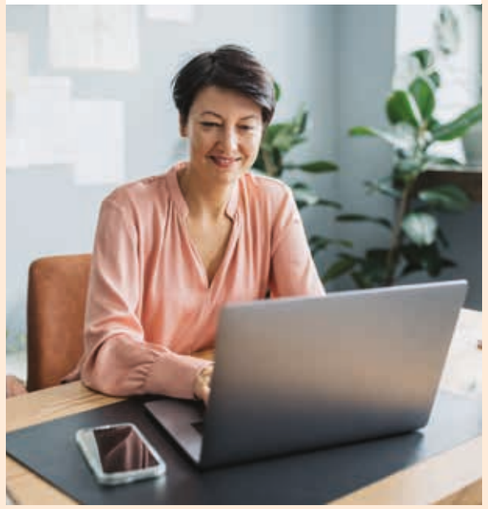

2 Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et l'intergénérationnel

La MNT accompagne ses seniors dans leur carrière

Dès 55 ans, la carrière prend une nouvelle dimension. La MNT l'a bien compris et propose des dispositifs seniors pour guider ses collaborateurs dans cette étape importante. Job dating, mécénat de compétences, journées seniors actifs… Ces initiatives diverses valorisent l'expérience, favorisent la transmission des savoirs et contribuent au bien-être.

3 Accompagner nos collaborateurs sur l'ensemble de nos bassins d'emploi pour les rendre acteurs de leur employabilité

Vers une VAE collective d'aide-soignant chez VYV[3]

Avec l'appui de la Croix-Rouge française, neuf unions se sont engagées dans la validation des acquis de l'expérience (VAE) collective d'aide-soignant. Objectifs : développer l'attractivité du métier, créer un levier de fidélisation des équipes et promouvoir la mobilité professionnelle des collaborateurs. Une démarche collective qui a convaincu 60 salariés VYV[3]. Toutes les entités de VYV[3] ont par ailleurs entamé, chacune à leur rythme, une démarche globale d'autonomisation de leurs équipes.

4 Mettre l'autonomie et la responsabilisation au cœur de nos modèles managériaux et organisationnels

Une nouvelle culture managériale prend forme chez Mutex

Mutex a amorcé une transformation managériale axée sur la responsabilisation et l'autonomie. L'entreprise souhaite donner aux managers les moyens de prendre des décisions au plus près du terrain. Objectifs ? Mieux répondre aux attentes des clients et renforcer l'efficacité collective. Des nouvelles valeurs managériales qui seront progressivement diffusées en 2025.

5 Œuvrer pour la préservation du capital santé de nos collaborateurs

QVCT à l'UMG Groupe VYV : une semaine pour muscler le bien-être

L'UMG Groupe VYV a organisé sa première semaine de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) en 2024. Axé sur des thématiques santé prioritaires (sport santé, nutrition, sommeil, santé mentale, santé des femmes…), ce rendez-vous a offert aux collaborateurs des solutions concrètes pour leur bien-être, en présentiel comme en distanciel. Au programme : des ateliers sur la santé mentale, la micro-sieste, ou le lien entre nutrition et émotions ; des webinaires sur l'alimentation et l'hyperconnexion ou encore des marches santé et des séances de sensibilisation à l'autopalpation pour les femmes.

SOLIDAIRES ET ENGAGÉS POUR TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ

La réussite de notre groupe passe par la concrétisation des valeurs qui sont au fondement de notre engagement mutualiste. La solidarité, l'humanisme, y figurent en tête et s'incarnent pleinement dans notre combat pour le droit à la santé.

Encourager l'engagement solidaire et concret de nos forces vives

DANS NOS TERRITOIRES…

« Favoriser l'engagement des élus et des collaborateurs autour d'actions solidaires à fort impact » est l'une des ambitions de notre projet stratégique VYV 2025. Une volonté qui s'est matérialisée par la création, en 2022, de l'association VYV Solidaires, et dont l'action est aujourd'hui reconnue.

En créant des ponts avec des associations et nos établissements, en alimentant les partenariats noués par notre groupe, en rebondissant sur les initiatives impulsées dans les territoires, l'association a su se développer et se diversifier. En 2024, plus de 1 000 collaborateurs et élus se sont mobilisés pour prendre part aux actions organisées ou relayées par VYV Solidaires. Des collectes de vêtements, de jouets ou de bouchons au ramassage des déchets ; du handicap à la lutte contre l'isolement ; du mentorat au coaching de jeunes ; du don du sang au don de temps…

APPEL À LA GÉNÉROSITÉ POUR MAYOTTE

Le 14 décembre 2024, le département de Mayotte était frappé de plein fouet par le cyclone Chido. Le 17 décembre, VYV Solidaires a versé, au nom du Groupe VYV, 50 000 euros pour soutenir la logistique d'urgence organisée par notre partenaire la Croix-Rouge française sur l'île. L'association a par ailleurs encouragé tous les élus et collaborateurs de notre groupe à effectuer un don à hauteur de leurs moyens.

… ET PLUS LOIN

Dans le cadre de sa raison d'être, VYV³ encourage ses professionnels de santé à participer à des missions de coopération et de solidarité internationale portées par des ONG. En 2024, des professionnels de l'optique, de l'audition et de la santé dentaire de différentes entités de VYV³ (Pays de la Loire, Normandie, Terres d'Oc, Sud-Est, Mutualité Française Limousine, Union Territoriale Mutualiste Lorraine), mais aussi des mutuelles MNT et Harmonie Mutuelle, se sont engagés au Togo et au Bénin pour dépister, soigner et équiper des milliers d'enfants et leurs familles en insuffisances de prise en charge. Ces missions ont également permis de former les professionnels de santé togolais et béninois et de favoriser le partage de pratiques.

LE + MUTUALISTE

PARTENAIRE DE DÉFISENS AO

VYV³ Pays de la Loire est partenaire de DéfiSens AO, porté par un consortium de deux organisations de coopération internationale. Ce projet favorise l'accès des personnes déficientes visuelles et/ou auditives aux services de prévention, de détection et d'accompagnement dans six pays d'Afrique de l'Ouest francophone. 13 000 personnes en ont bénéficié et 553 professionnels des déficiences sensorielles ont été formés.

UN GROUPE OUVERT, BIEN INTÉGRÉ À SON ÉCOSYSTÈME

Rendre effectif le droit à la santé ne peut être l'affaire d'un seul acteur. Ouvert sur son écosystème, le Groupe VYV mobilise des partenaires issus de différents horizons. Une force collective au service d'une vision partagée.

Des alliances autour de l'excellence technique

Au-delà des collaborations commerciales, le groupe s'appuie sur une grande diversité de partenaires.

C'est le cas du partenariat avec l'Assurance maladie, notamment autour de Mon Espace Santé, et l'École nationale supérieure de la Sécurité sociale (EN3S), mais aussi de la collaboration avec Malakoff Humanis, via Kalixia (réseaux de professionnels conventionnés) et Viamédis (tiers payant). Autre partenariat clé : la prise de participation conjointe dans Cegedim Santé a pour objectif le développement de solutions de e-santé, comme l'application Maiia Patient. Il porte également sur des sujets liés à l'assurance avec Cegedim Assurance. Le Groupe VYV entretient en outre des liens étroits avec le Groupe Caisse des Dépôts et ses partenaires stratégiques (BPI et le Groupe La Poste) sur différents axes : le logement (via le Groupe Arcade-VVY), la santé dans les territoires avec l'association Assist (voir « Le + mutualiste »), sans oublier le démarrage d'échanges soutenus entre La Poste Santé Autonomie, VYV³ et VYV Écoute & Solutions et enfin l'investissement dans des fonds de la BPI dédiés à la santé (Fonds Patient Autonome et Fonds Prévention).

Des partenaires naturels

Avec la Croix-Rouge française, un partenaire partageant valeurs et engagements, le Groupe VYV mutualise ses expertises pour mieux accompagner les publics vers l'autonomie, développe l'attractivité de ses métiers et cherche à optimiser la performance des organisations. Enfin, le groupe noue des alliances en vue de promouvoir le modèle de l'économie sociale et solidaire, à l'image du partenariat historique avec la mutuelle belge Solidaris pour, notamment, être partie prenante des discussions européennes sur les textes réglementaires, et pour constituer des consortiums donnant accès à des financements européens.

LE GROUPE VYV S'ALLIE AVEC UPCOOP

Début 2024, le Groupe VYV et la société coopérative UpCoop, qui conçoit des moyens de paiement d'utilité sociale, ont conclu un partenariat de trois ans. Objectifs: favoriser l'accès à une alimentation saine et de qualité, encourager le développement de circuits courts, lutter contre le gaspillage alimentaire.

Une structure dédiée

Union de Groupe Mutualiste, VYV Partenariat a pour objet de faciliter le développement des activités de ses mutuelles adhérentes, tout en respectant leur autonomie et leur liberté d'administration. La structure est composée d'une cinquantaine de mutuelles de différentes tailles représentant plus de 700 000 personnes protégées. Tout en partageant les valeurs et le projet du Groupe VYV, l'Union VYV Partenariat propose, dans un cadre d'accueil respectueux de l'histoire et des spécificités de chacune, un accompagnement, des services et des solutions adaptées aux besoins pour renforcer le service rendu aux adhérents.

LE + MUTUALISTE

FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

Créée par le Groupe VYV (dans le cadre de son offre de soins et d'accompagnement) et le Groupe Caisse des Dépôts, l'association Assist identifie, soutient et déploie des dispositifs de santé innovants. Après trois ans d'existence, vingt-quatre projets représentant un investissement global de 1,12 million d'euros ont pu être déployés dans les territoires.

UN ACTEUR ENGAGÉ DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Pionniers de l'économie sociale et solidaire (ESS), nous agissons au quotidien pour promouvoir un modèle économique durable et inclusif. À travers des initiatives concrètes, le groupe renforce les synergies entre les acteurs de l'ESS et développe des solutions innovantes au service du bien commun.

Quatrième acteur de l'ESS du pays, le Groupe VYV met sa capacité d'action et son influence au service de la promotion de ce modèle tant en interne qu'auprès d'acteurs externes. Mise en place il y a deux ans, l'équipe ESS & Innovation sociale du groupe agit à trois niveaux. Elle œuvre à :

- accompagner l'innovation sociale en santé pour développer et transformer nos métiers ;
- encourager et structurer les coopérations croisées entre les différentes structures de l'ESS ;
- collaborer avec les directions métiers dans leurs stratégies de travail avec des acteurs de l'ESS, par exemple développer une stratégie d'achats responsables auprès d'entreprises de l'économie sociale et solidaire.

L'ESS fête ses 10 ans

Dix ans après l'adoption de la loi Hamon sur l'ESS, le Groupe VYV a accueilli le 4 novembre 2024, au sein de son siège, le lancement de la 17e édition du Mois de l'ESS. Avec près de 200 actions sur tout le territoire, le groupe démontre son engagement pour une économie durable et innovante. Parmi les actions phares : Harmonie Mutuelle, en partenariat avec Écouter Voir, a renouvelé l'opération Harmonie Mutuelle Friday, dédiée au recyclage et au reconditionnement de lunettes inutilisées ; le Groupe Arcade-VYV a organisé la 10e édition des Trophées de l'Innovation Sociale ; MGEN, de son côté, s'est fortement mobilisée avec pas moins d'une centaine d'actions, dont l'exposition Kessaco, pour découvrir le monde de l'ESS, ou encore la diffusion du documentaire *Douce France,* de Geoffrey Couanon, suivie de débats réunissant élèves, professeurs et acteurs de l'ESS.

UN SYSTÈME ALIMENTAIRE AU SERVICE DE LA SANTÉ

À la suite de la Journée mondiale de l'alimentation, le 16 octobre 2024, ESS France et le Groupe VYV ont publié une note de perspective intitulée « Vers un système alimentaire promoteur de santé ». Destinée aux collectivités, mutuelles, coopératives et associations, cette étude met en avant le rôle essentiel de l'économie sociale et solidaire, de la production à la distribution, dans l'émergence d'un modèle alimentaire durable, favorisant la bonne santé des Français.

L'alimentation : un combat à fort impact social et environnemental

Désireux d'agir sur l'ensemble des déterminants de santé, notre groupe s'est mobilisé, en plus du logement, sur la question de l'alimentation. Un sujet de santé publique majeur – une alimentation saine est un véritable levier de prévention santé, notamment pour réduire certaines maladies chroniques – mais également un levier de santé environnement. Il est, qui plus est, transverse aux trois métiers du groupe.

Lancé en 2023 dans le cadre de son laboratoire d'innovation sociale en santé, le programme ExplOration(s) a pour ambition d'identifier et d'accompagner les initiatives prometteuses en matière d'alimentation durable via des appels à projets. Objectifs : expérimenter de nouvelles approches et encourager les coopérations de nos métiers avec les acteurs de l'alimentation durable. À l'occasion du Mois de l'ESS 2024, cinq ExplOration(s) ont été co-organisées par les ambassadeurs ESS du Groupe VYV. Axées sur la santé et l'alimentation, elles ont été conduites dans différentes régions françaises, avec pour objectif de détecter des innovations permettant à nos trois métiers d'améliorer la prévention des maladies, d'intégrer une approche de santé globale via l'alimentation dans nos filières de soins et de favoriser un accès équitable à une alimentation saine et durable. 22 projets lauréats issus de 5 régions et impliquant 10 maisons du groupe ont émergé de l'initiative (voir exemple en encadré). En parallèle, alors que 8 millions de Français souffrent de précarité alimentaire, nous participons activement aux réflexions autour de la création d'un droit à l'alimentation, avec des acteurs expérimentant des caisses communes alimentaires dans différents territoires.

UNE COOPÉRATION MALINE AUTOUR DE L'ALIMENTATION DE L'ENFANT

L'association Programme Malin accompagne les parents d'enfants de moins de 3 ans en leur offrant des conseils nutritionnels gratuits et des réductions sur des produits adaptés. Suite au programme ExplOration(s), un prototype de coopération a été mis en place avec VYV Enfance. Six professionnels de quatre crèches des Pays de la Loire et de Bretagne ont ainsi été formés à l'utilisation des outils Malin, bénéficiant à 137 enfants et 133 familles. Face à l'enthousiasme des professionnels et des parents, VYV Enfance ambitionne d'étendre cette initiative à l'ensemble de ses 108 crèches d'ici 2030.

vyv enfance

26 % des Français sont gravement touchés par la **précarité alimentaire**

17 % des adultes sont atteints **d'obésité**

MUTUALITÉ FRANÇAISE
MEMBRE DE LA

Groupe VYV, union mutualiste de groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 532 661 832, numéro LEI 969500E0I6R1LLI4UF62. Siège social : 62-68, rue Jeanne-d'Arc - 75013 Paris.
Crédits photo : © GettyImages/G. Aricique/L.Barra/A. Blanc/D. Depoorter/L. Evrat/ C. Fussien/S. Humbert/Y. Larayedh/D. Morganti/E. Renard/H. Thouroude/DR.
Conception graphique : Agence interne de communication Groupe VYV - 06/25.

Imprimé sur du papier recyclé par L'Imprimerie Solidaire, une imprimerie française inclusive qui a pour mission de favoriser l'intégration de travailleurs en situation de handicap.

POUR UNE SANTÉ ACCESSIBLE À TOUS

www.groupe-vyv.fr

Harmonie mutuelle · mgen · mmg · MNT · vyv 3 · groupe Arcade vyv

SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE – SOINS & ACCOMPAGNEMENT – LOGEMENT

GROUPE vyv